

Lundi 24/02/2014

## Retour sur...

### Des lauriers pour Apprentissimo

Le 20 février  
à Dijon

**Récompense.** La CCI Côte-d'Or a reçu pour Apprentissimo 2013 le Trophée des Grands crus de Côte-d'Or, dans la catégorie « Economie », le 20 février 2014 au Zénith. Quatre autres événements concourraient dans cette catégorie ; c'est le vote du public qui a tranché.

Apprentissimo est un salon annuel dédié à la valorisation et à la promotion de l'apprentissage et de l'alternance. Il est co-organisé par la CCI21 et la CMARB (Chambre de métiers et de l'artisanat de région Bourgogne).

Les Trophées des Grands crus de Côte-d'Or sont organisés par GDF Suez, France Bleu Bourgogne et La Gazette de Côte-d'Or, pour récompenser les personnalités et les événements ayant le plus marqué l'année.

- L'édition 2014 d'Apprentissimo aura lieu les 15 et 16 avril.
- Contact : Apolline Gatti / 03.80.65.92.35 / [apolline.gatti@cci21.fr](mailto:apolline.gatti@cci21.fr)

## Prochainement

### Soirées de labellisation « Charte Qualité Accueil 2014 »

Le 11 mars  
à Beaune

**Commerce.** La CCI Côte-d'Or a proposé aux commerçants dijonnais de s'engager dans la démarche « Charte Qualité Accueil », pour la 3<sup>e</sup> année consécutive. Proposition faite aussi pour la première fois aux commerçants beaunois.

Le 1<sup>er</sup> avril  
à Dijon

Cette démarche permet d'évaluer leurs prestations grâce à un audit mystère, basé sur 73 critères essentiels en termes d'accueil, d'écoute et de conseil. Les entreprises lauréates obtiennent le label national « Charte Qualité Accueil Conseil », attribué pour 2 ans.

14 entreprises lauréates se verront remettre leur diplôme le 11 mars à Beaune, et 33 à Dijon le 1<sup>er</sup> avril.

L'opération est menée en partenariat avec le Grand Dijon, Shop in Dijon (fédération des commerçants dijonnais), et l'UCB (Union des commerçants beaunois).

- Soirées de labellisation « Charte Qualité Accueil 2014 »
- Mardi 11 mars, à 19h15, à l'antenne de la CCI21, 2 rue du Tribunal à Beaune
- Mardi 1<sup>er</sup> avril, à 19h15, à la CCI21, place Jean-Bouhey à Dijon
- Contact à Beaune : Dominique Duployer / 03.80.26.29.61 / [dominique.duployer@cci21.fr](mailto:dominique.duployer@cci21.fr)
- Contact à Dijon : Virginia Boilleaut / 03.80.65.91.85 / [virginia.boilleaut@cci21.fr](mailto:virginia.boilleaut@cci21.fr)
- **Les journalistes sont invités**

## A noter

### Formalités internationales en ligne

Le 11 mars  
à Dijon

**Ateliers.** La CCI Côte-d'Or développe un nouveau service à destination des entreprises exportatrices de Côte-d'Or : les ateliers GEFI (Gestion électronique des formalités internationales). Il s'agit d'initier les entreprises à l'utilisation de GEFI : cette plateforme leur permet de passer par internet pour faire viser au service Formalités internationales de la CCI21 des documents export tels que les certificats d'origine.

Le prochain atelier GEFI aura lieu le mardi 11 mars, à la CCI21. Participation gratuite mais inscription préalable nécessaire.

- Atelier GEFI (Gestion Electronique des Formalités Internationales)
- Mardi 11 mars, de 10h00 à 12h00
- A la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon
- Contact : Isabelle Mainieri / 03.80.65.92.45 / [isabelle.mainieri@cci21.fr](mailto:isabelle.mainieri@cci21.fr)
- **Les journalistes sont invités**

## Les RV périodiques de la CCI21

**Création d'entreprises  
L'École du Créateur**  
lundi 3 mars à Dijon  
et par visioconférence  
à Beaune

### Atelier « Préparez vos comptes prévisionnels »

De 9h00 à 10h30, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon et par visioconférence à l'antenne de la CCI21, 2 rue du Tribunal à Beaune.

Comprendre les documents à réaliser pour son projet : compte de résultat, plan de financement, plan de trésorerie, évaluer ses charges, calculer le BFR, déterminer son seuil de rentabilité.

Contact : Jérémy Paravy / 03.80.65.92.64 / [jeremy.paravy@cci21.fr](mailto:jeremy.paravy@cci21.fr)

**Création d'entreprises  
L'École du Créateur**  
lundi 3 mars à Dijon  
et par visioconférence  
à Beaune

### Atelier « Découvrez le panorama des aides »

De 10h30 à 12h00, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon et par visioconférence à l'antenne de la CCI21, 2 rue du Tribunal à Beaune.

Quelles sont les aides auxquelles le porteur de projet peut prétendre, auprès de quel organisme déposer son dossier ? Quand ?

Contact : Jérémy Paravy / 03.80.65.92.64 / [jeremy.paravy@cci21.fr](mailto:jeremy.paravy@cci21.fr)

**Création d'entreprises  
L'École du Créateur**  
mardi 4 mars,  
à Beaune

### Atelier « Évaluez votre capacité à entreprendre »

De 14h30 à 16h00, à l'antenne de la CCI21, 2 rue du Tribunal à Beaune.

Les qualités pour réussir en tant qu'entrepreneur, les motivations à développer, les contraintes liées au projet de création (capacité juridique, diplômes...)

Contact : Pascale Parigot / 03.80.26.39.40 / [pascale.parigot@cci21.fr](mailto:pascale.parigot@cci21.fr)

## Contacts presse

- Marie-Laure Chardon [marie-laure.chardon@cci21.fr](mailto:marie-laure.chardon@cci21.fr) 03.80.65.91.54.
- La CCI Côte-d'Or en ligne : [www.cci21.fr](http://www.cci21.fr)